

Jeunesse libérale : à droite toute (page 2)

Lock-out Au Roi du Coq Rôti (page 3)

Points de vue sur le Tibet (page 5)

Être jeune : autonome et pauvre (page 6)

Guider Sherbrooke vers la vélorution

Un coup de pédale à la fois

PAR SYLVAIN BÉRUBÉ

Vous les croisez dans votre voisinage, autour du Lac-des-Nations, sur tous les boulevards et les artères principaux. Ils se rendent au travail, à l'école, font leurs commissions, explorent la région par la Route Verte. Ils sont guidés par des motivations utilitaires, environnementales, sportives, de bien-être, voire même idéologiques. Ils sont partout, ils vont partout, et ils proposent la révolution à vélo ! À Sherbrooke, le mouvement vélorutionnaire avance au rythme paisible et naturel des bicyclettes. Exploration sur deux roues d'un mouvement social en pleine éclosion.

Le mouvement vélorution est né au début des années 1970 en France grâce aux Amis de la Terre de Paris dans le but de dénoncer la place prépondérante des modes de transports motorisés dans nos sociétés. En Amérique du Nord, le mouvement a pris son envol dans les

« Plus de vélos, moins d'autos ». Depuis mai, à tous les derniers vendredis du mois, une vélorution (également nommée Masse critique) se tient dans les rues sherbrookoises. Qu'est-ce qu'une vélorution exactement ? Il s'agit d'une manifestation de cyclistes, ou de tout autre moyen de transport à propulsion humaine, envahissant « en masse » la route afin de se l'approprier.

Mission possible

Ces manifestations sont festives et rassembleuses et ont pour but de promouvoir l'utilisation de ces moyens de transport écologiques et sécuritaires, générateurs d'un équilibre physique et mental, en harmonie avec l'humain et la nature, répondant efficacement aux besoins de transport. Si seulement une poignée de cyclistes est nécessaire pour tenir cette activité, elle peut rassembler plusieurs centaines, voire milliers de vélorutionnaires. Par exemple, plus tôt dans l'année, une vélorution monstre a réuni plus de 80 000 cyclistes à Budapest, et celles de New York, en ont en moyenne 3 000. À Sherbrooke, nous sommes entre 25 et 50 cyclistes à chaque occasion, et ce nombre est voué à augmenter.



Photo : Sylvain Bérubé

Faire la vélorution à Sherbrooke : mission possible ? Il suffit d'y croire et de pédaler avec « la gang ».

Si le mouvement n'a pas d'objectif politique précis, les manifestants se rassemblent pour revendiquer plus de place pour les modes de transports actifs dans le plan d'urbanisme de la ville et dénoncer le monopole de l'automobile. La manifestation vise aussi à faire la promotion du vélo comme mode de transport efficace et écologique, comme alternative intelligente aux pétrosauces. Le pourcentage de l'espace public dédié à la voiture est démesuré, et l'impact négatif de cette su-

reposition aux voitures polluantes sur notre qualité de vie est indéniable. De plus, le code de la route nécessite d'être repensé pour favoriser une répartition plus équitable de la voirie entre tous ses usagers.

Briser la culture du tout-à-l'auto et repenser la ville de manière plus environnementale, humaine et écologique : voilà pourquoi les vélorutionnaires veulent se réapproprier une belle part de l'espace public urbain.

Les vélorutions sherbrookoises se tiennent tous les derniers vendredis du mois. Les rassemblements se font au Marché de la Gare (intersection King Ouest et Belvédère) à 17 h 30, et les cyclistes prennent d'assaut les rues à partir de 18 h 00. Si le trajet emprunté est fixé sur place et peut même être modifié en cours de route, une volonté d'éviter les nombreuses côtes sherbrookoises est clairement affichée. L'ambiance y est tout autant festive que revendicatrice.

Prochains rendez-vous

- 29 août : Bienvenue aux étudiants
- 26 septembre : Vélorution énorme
- 31 octobre : Vélorution monstre
- 28 novembre : Saluons l'hiver

Site web : <http://velorutionsherbrooke.blogspot.com/>



Photo : Sylvain Bérubé

Briser la culture du tout-à-l'auto et repenser la ville de manière plus environnementale, humaine et écologique : voilà pourquoi les vélorutionnaires veulent se réapproprier une belle part de l'espace public urbain.

années 1990 à San Francisco avec pour but de rassembler une masse critique (*Critical Mass*) pour promouvoir les avantages du déplacement en bicyclette. La vélorution a par la suite pris de l'ampleur et depuis plus de 15 ans, des milliers de cyclistes à travers le monde se rassemblent chaque dernier vendredi du mois pour faire valoir leurs revendications. Cette initiative touche déjà l'Europe, les États-Unis ainsi que plusieurs villes canadiennes dont Montréal : c'est au tour de Sherbrooke d'entrer dans la lutte !

ÉDITORIAL

Le congrès des jeunes libéraux

De jeunes requins ou une jeunesse qui inquiète

En début d'août, des centaines de jeunes de la commission jeunesse du Parti libéral du Québec (PLQ) ont envahi le campus de l'Université de Sherbrooke pour la tenue de leur 26^e congrès. Âgés de 16 à 25 ans, ils voulaient faire voir qu'ils n'avaient pas froid aux yeux en s'attaquant au « vieux » modèle de la société québécoise. Tout un programme, qui, à la lecture des propositions, a donné des sueurs froides à plusieurs observateurs étrangers au PLQ.

Perdre la boussole ou s'enfoncer à droite

La commission jeunesse du PLQ n'y ait pas allé avec le dos de la cuillère avec son lot de propositions : hausse des frais de scolarité, révision du modèle syndical, bilinguisme à l'âge de 12 ans, hausse des tarifs hydroélectriques, exportation de l'eau du Québec, réforme fiscale basée sur les taxes à la consommation et sur une réduction des impôts, etc.

La question de la hausse des frais de scolarité de manière à ramener la facture à la moyenne canadienne à 6 000 \$, sans restreindre l'accessibilité aux études, ne tient pas la route. C'est faire fi de la situation précaire dans laquelle vivent plusieurs étudiants et étudiantes. « Leur revenu moyen avant impôts est de 9 730 \$ par année pour les hommes et de 8 762 \$ par année pour les femmes. Selon Statistique Canada, il faut 11 221 \$ à une personne seule pour couvrir ses besoins de base. » (*Le Porteur-Voix*, AECS, autonome 2007) Ce qu'on propose, c'est n'y plus n'y moins de tripler l'endettement des étudiants à la sortie du baccalauréat. Pourtant, le dégel des frais de scolarité amorcé par les libéraux de Jean Charest l'an dernier (50 \$ par session jusqu'en 2012) fait encore mal à plusieurs.

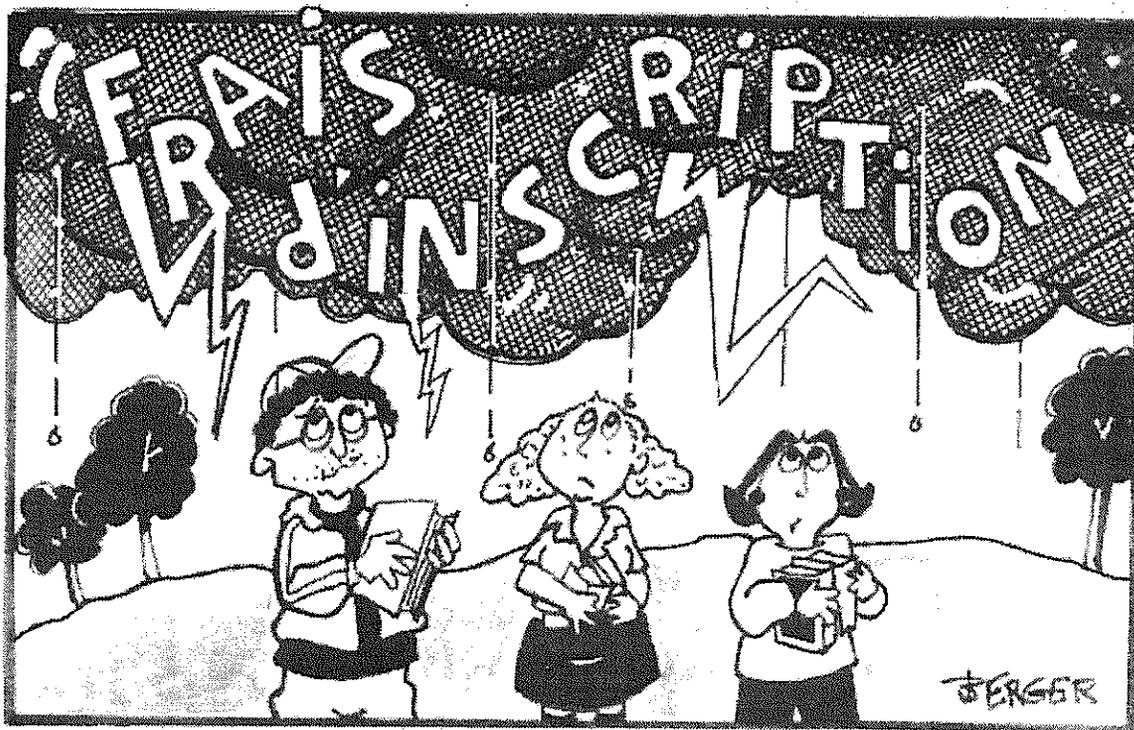
Quelle mouche a piqué les jeunes libéraux pour qu'ils contestent jusqu'en congrès le modèle syndical québécois ? Ils proposent l'imposition d'un vote secret par les travailleurs concernés lors des processus de grève ou d'accréditation syndicale ainsi que la possibilité pour ces derniers de déposer une plainte auprès de la Commission des relations de travail et d'exiger un remboursement de cotisations ou un congé de cotisations équivalent. C'est ignorer l'existence de telles mesures au niveau des plaintes et aussi, c'est vouloir ouvrir la porte à l'intimidation de la part des employeurs auprès des travailleurs qui ont le temps pour réagir en pareil cas. Le président de la commission jeunesse aurait avantage à ne pas prendre les vessies pour des lanternes lorsqu'il affirme qu'il faut « sortir du duel pueril patronat-syndicat ». Parlez-en aux grévistes du Roi du Coq rôti et à ceux des complexes hôteliers !

L'art de ramer ou comment suivre le courant

Comme toute bonne chose a une fin, le chef du Parti libéral, Jean Charest, a ralenti les ardeurs de ces jeunes radicaux à la clôture du congrès. Qu'importe ! La porte est déjà ouverte à des hausses de frais de scolarité et selon lui, un climat de « paix » syndicale règne auprès de ses « partenaires » du gouvernement. C'est une manière de passer sous silence la pauvreté des étudiants et des étudiantes ainsi que ses lois adoptées sous bâillon en décembre 2005. *Entrée Libre* s'oppose à toute hausse de frais de scolarité et au contraire, prône l'accès à un système d'éducation universel et gratuit. Il en coûterait 500 millions\$ annuellement pour assurer la gratuité scolaire. Les baisses d'impôt de 900 millions\$ accordées durant ce deuxième mandat auraient couvert ce montant. L'autre source de revenus serait une augmentation des impôts auprès des entreprises et de la taxe sur le capital : en 2005, le taux d'imposition des entreprises était de 8,9 % au Québec alors qu'il se situait à 14 % en Ontario ! Il faudrait arrêter d'endormir la population avec les baisses d'impôts puisque 42 % des gens n'en paient pas n'ayant pas de revenu assez élevé ! Disons non aux idées de droite des jeunes libéraux et autres bien-pensants des valeurs néolibérales.

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Un été pluvieux ! Un automne orageux !

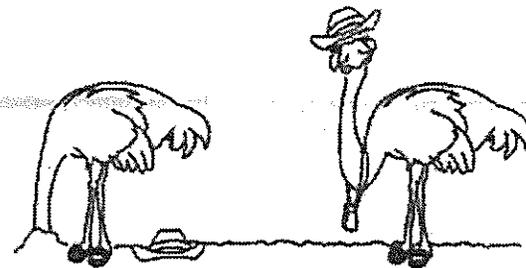


Escapades au soleil

Quel type d'autruche êtes-vous ?

Savez-vous que moins de 30 % des sommes dépensées par les touristes dans les pays du Sud profitent à l'économie locale ? Vous est-il déjà arrivé de vous questionner sur les retombées de vos escapades au soleil ? On a beau avoir mérité notre temps de repos sous les chauds rayons, il y a parfois une petite voix qui agace notre bonne conscience... Vous avez peut-être même croisé quelqu'un sur la rue qui arborait la question sur son chandail.

Ce n'est pas une sourdine pour cette petite voix qui vous est proposé ici ; c'est plutôt un coin de voile qui se lève sur les réalités des pays du Sud et du tourisme qui s'y opère. Les stagiaires du Carrefour de solidarité internationale (CSI) vous invitent à en apprendre un peu plus sur le tourisme responsable afin de vous inciter à faire des choix qui feront de vous un touriste à la conscience tranquille. Visitez le site qu'ils ont créé.



Dessin : Site du CSI

L'autruche est à sa place la tête dans le sable.... pas nous !

Au retour d'un stage dans le cadre du programme Québec sans frontières, les stagiaires internationaux sont invités à produire des outils d'information et de sensibilisation sur une ou des réalités qui les ont particulièrement touchées. Chaque groupe y va de ses idées et les jeunes ne manquent pas d'imagination. Les stagiaires qui ont séjournés en République dominicaine au début de l'année 2007 ont été frappés par l'autre visage de la République dominicaine et spécifiquement, par l'industrie du tourisme. « Je suis allé en vacances en République dominicaine l'an dernier... c'est tellement beau ! » Voilà une phrase qu'ils ont entendue plus d'une fois à leur retour de stage... et ils proposent à tous un autre regard sur la beauté de la République dominicaine. Ils vous invitent, entre autres, à jeter un oeil sur les réalités du tourisme, les pieds dans le sable, la conscience tranquille.

Source : Carrefour de solidarité internationale / csisher.com/nouvelles/index.html

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Pascal Rheault

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Louise Daigle

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Sylvain Bérubé
Manon Brunelle
André Collard
Alternatives (J.F. Marc Desjardins)
Yves Lawler
Francis Poulin
RAJ (Collectif)

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :

Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Asser / unifié
AVODA

Culture, Communications et Concitoyenneté
Québec

Rpm

Geste indigeste

PAR LOUISE DAIGLE

Pour qui habite le quartier, l'odeur de la rôtisserie Au Roi du Coq Rôti est devenue coutumière. Mais, ce samedi 19 juillet, quelque chose d'anormal flottait dans l'air. Les employés-es arrivés sur les lieux, l'ont appris à leurs dépens : durant la nuit, les propriétaires, les frères Réjean et Alain Perreault, ont changé les serrures et placardé une affiche annonçant un lock-out. Plus qu'une douche froide pour la cinquantaine d'entre eux qui en étaient à négocier le maintien des horaires de travail dans leur convention collective. Malgré quelques pourparlers depuis, la partie patronale n'a manifesté aucune ouverture sur ce point et le syndicat tient bon.

Avec cette manière d'agir des propriétaires, il n'en fallait pas davantage pour que le personnel employé craigne le pire, la fermeture pure et simple de l'entreprise. Les propriétaires ont finalement donné signe de vie quelques jours plus tard en contactant le conciliateur affecté à ce dossier afin de lui demander de convoquer les parties en cause. Depuis, trois rencontres ont eu lieu mais sans succès. La situation, des plus tendues ces derniers mois, n'a pas aidé à la mise en place d'un dialogue. Les employés-es sont également fâchés par le fait que les propriétaires n'ont laissé aucun message sur le répondeur téléphonique afin d'expliquer à la clientèle la situation conflictuelle et la raison du lock-out.

Les horaires de travail

Le principal désaccord entre l'employeur et le personnel employé porte sur les horaires de travail que ce dernier voudrait voir inscrits dans la convention collective. Les propriétaires ne veulent pas en entendre parler. Les employés-es craignent une diminution dans leurs heures de travail qui entraînerait directement une baisse de service à la clientèle. « Pour nous, il est

incontournable d'obtenir l'inscription des horaires de travail dans la convention collective comme cela se fait jusqu'à maintenant. On comprend que l'employeur craint une détérioration du marché mais il doit aussi comprendre que nous sommes assez intelligents pour faire montre d'ouverture, le cas échéant. Mais, pour nous, il est important que ces horaires soient conventionnés » a déclaré Serge Lemay, le président du syndicat (*La Tribune*, 28 juillet, 2008).

Mince, quel salaire !

Dans cette lutte difficile, les employés-es ne veulent pas être les dindons de la farce. Leurs demandes portent également sur une augmentation salariale de 4 %, donc, l'enjeu pour mettre les horaires de travail dans leur convention demeure crucial pour eux. Lors de la rencontre du 14 août, la partie patronale s'est amenée avec un nouvel horaire pour les rôtisseurs où étaient retranchées trois heures de travail par semaine. Comme ces derniers sont les chefs d'équipe, l'horaire avait toujours été respecté ces trente dernières années. Les rôtisseurs sont les mieux rémunérés avec

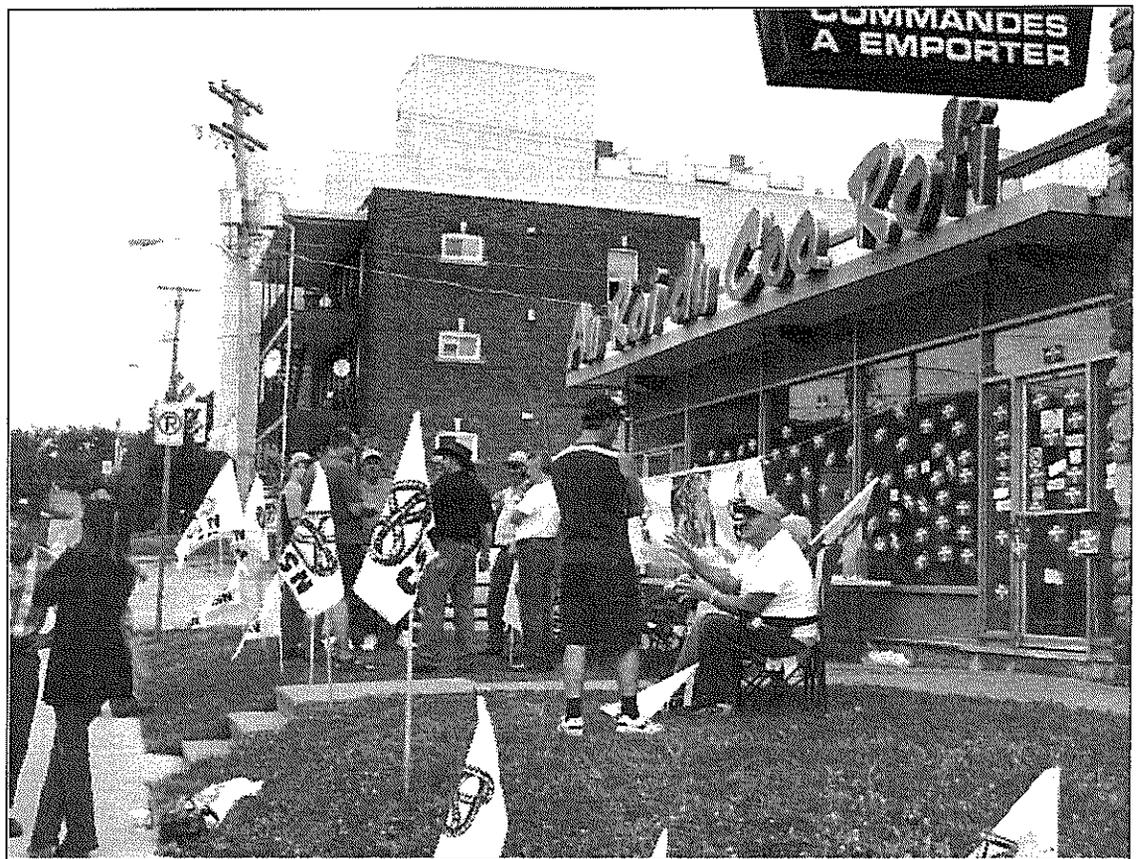


Photo : Yanick Bilodeau

Les travailleurs et les travailleuses de la rôtisserie Au Roi du Coq Rôti, de la rue Camirand, au centre-ville de Sherbrooke, tiennent bon depuis le lock-out du 19 juillet dernier.

une moyenne de 13,25 \$ de l'heure. Le syndicat a refusé. Depuis, aucune rencontre n'est en vue.

Au moment du lock-out, Au Roi du Coq Rôti employait 49 personnes. Outre les quatre rôtisseurs, les autres gagnent en moyenne 8,50 \$ de l'heure. La crainte de voir leur mince augmentation salariale annulée par une baisse des heures travaillées est omniprésente. À leurs yeux, ça n'a aucun sens d'accorder aux employeurs la liberté de jouer ainsi dans les horaires de travail pour tenter de récupérer les augmentations salariales. Depuis son existence en janvier 2000, le Syndicat des travailleuses-travailleurs Au Roi du Coq Rôti-CSN ne l'a pas eu facile. À l'hiver 2001, lors de l'adoption de leur première convention collective, les membres étaient retournés au travail après 55 jours de grève.

Dans le temps, on parlait de 6,90 \$ de l'heure pour plusieurs employés. Avec le coût de la vie actuel, la situation demeure tout autant difficile pour nombre d'entre eux. Les profits demeurent palpables et l'entreprise maintient son rythme de 800 000 repas de poulet annuellement.

Une institution qui perd des plumes

Après 43 ans d'existence, le Roi du Coq Rôti fait figure d'institution au centre-ville. Tout le personnel salarié sans exception, a concouru durant ces années à sa réussite financière. Cet été, il semble déterminé à mener la lutte jusqu'au bout même si la partie est loin d'être gagnée. La réussite financière, c'est bien beau, pensent ces gens, mais il faut aussi améliorer les lieux de travail, et surtout, créer et maintenir un bon climat de

travail. Qu'en aura-t-il été pour les quelques-uns d'entre eux qui ont plus de 30 ans au service d'Au Roi du Coq Rôti ? Cette mise en lock-out en juillet 2008, précédée d'une longue capitalisation des avoirs sans amélioration apparente de la place et des conditions de travail, fait en sorte que ces femmes et ces hommes trouvent la situation indigeste. Ils espèrent que le « Roi » retrouve ses esprits, qu'il redevienne parlable et qu'il regagne la basse-cour dans le respect de chacun et de chacune et aussi, de sa clientèle.

Au moment d'aller sous presse le 20 août, aucune entente n'était intervenue entre les parties patronale et syndicale.

Revenu personnel par habitant en 2007

Selon l'Institut de la statistique du Québec, l'Estrie continue à s'appauvrir (données provisoires pour 2006-2007)

Au niveau des régions : l'Estrie est passée du 12^e rang au 13^e rang des 17 régions administratives du Québec en regard du revenu personnel disponible devant le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine* ;

Au niveau des municipalités : le revenu disponible des citoyens de Sherbrooke a progressé de 5,9 pour cent s'établissant à 23 146 \$ (4,8 pour cent pour la moyenne québécoise) ;

Au niveau des municipalités régionales de comté (MRC) : en Estrie, la MRC de Memphrémagog occupe la première place avec 25 489 \$ en hausse 11,5 pour cent sur l'an dernier. La MRC du Haut-Saint-François termine dernière avec un revenu personnel disponible moyen de 18 903 \$.

*Ce qui reste dans les poches des gens une fois les impôts et les cotisations aux systèmes publics soustraits.



Du nouveau Service d'information sur la Loi de la solidarité sociale

Groupe Action Plus de Sherbrooke



Action Plus de Sherbrooke offrira des séances d'information à chaque mois à partir du 10 septembre prochain, de 13 h 30 à 15 h 00.

Les thèmes abordés porteront sur la vie maritale, les prestations spéciales, les contraintes à l'emploi, etc.

Les séances sont offertes à toute personne désirant recevoir de l'information. Sont également possibles des consultations individuelles.

172, rue Elaine C-Poirier
Sherbrooke

Tél. : 819-564-4418

Johanne Lachance
Intervenante

MÉDIA

Le combat des chaînes généralistes

Le dossier TQS-Remstar a fait réagir les milieux journalistique et syndical, de même qu'une large partie de la population préoccupée par la qualité et la diversité de l'information régionale. Devant le manque de rentabilité et le déficit accumulé de TQS, Remstar (le nouveau propriétaire) a choisi comme ultime solution, de sabrer dans le service des nouvelles du Mouton noir. Plus largement, il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais d'une redéfinition du rôle de la télé généraliste dans son ensemble (tels TQS, TVA, Radio-Canada).

Les enjeux de la télé d'aujourd'hui

Des données recueillies par le CRTC et compilées par le Service de recherche de Radio-Canada permettent de dégager trois constats reflétant les enjeux de la télé d'aujourd'hui. **Premier constat** : malgré l'émergence des nouvelles technologies, la popularité du petit écran s'est accrue, passant d'une moyenne de 23 heures d'écoute par semaine à 29 heures sur une période de 12 ans (voir tableau ci-dessous).

Heures d'écoute hebdomadaire approximative par tranches d'âges

	1998-1999	2006-2007
2-11 ans	12 h	23 h
12-17 ans	16 h	23 h
18-34 ans	18 h	21 h
35-54 ans	22 h	27 h
55 ans +	34 h	43 h

Deuxième constat : les effets pervers de la concentration des médias dans les mains de quelques groupes imposants se sont fait sentir chez les chaînes payantes, entraînant un manque de diversification. Par contre, la multiplication des chaînes spécialisées a permis de détourner l'attention des Canadiens des chaînes américaines. Chez les francophones, la part d'auditoire est passée de 14,4 % (1995-1996) à 5,7 % (2006-2007). Chez les anglophones, elle est passée de 23 % à 10 %. Bien que les chaînes locales diffusent un certain nombre d'émissions américaines, on peut se reconforter par le fait que les revenus publicitaires demeurent au pays. Par ailleurs, l'évolution des parts d'auditoire révèle une légère chute au niveau de l'écoute des chaînes généralistes, alors que les chaînes spécialisées ont été en forte croissance de 1995-1996 à 2006-2007, tant chez les francophones (16,3 % à 39 %) que chez les anglophones (24,2 % à 54,2 %).

Troisième constat : l'ensemble des télé payantes encaisse près de la moitié des revenus totaux de la télé. Au Québec, les revenus proviennent en majorité des abonnements (63 %). Les revenus de publicité ont connu une hausse de 105 millions de dollars sur dix ans (de 20 à 125 millions), totalisant 30 % du revenu total. Du côté des chaînes généralistes, la croissance est moins importante, soit 376 à 450 millions de revenus publicitaires sur dix ans. L'évolution de ces revenus correspond à peu près à l'inflation (croissance de 19,7 % sur dix ans).

Les chaînes généralistes à bout de souffle

Ces données portent à croire que le combat des chaînes généralistes n'est pas terminé. Après les déboires du Mouton noir, qui a déjà obtenu une part d'auditoire de 14 % en 2004, TVA et Radio-Canada seront-elles faire le poids ? La question reste entière et la réponse demeure politique et financière...

Source : Magazine *Trente* (juillet-août 2008)

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Les élections et nous

Chaque vote compte ?

PAR FRANCIS POULIN • LA TROVEPE

S'il y a une chose dont nous ne devrions pas manquer cette année, ce sera d'élections. Élections municipales générales à l'automne 2009 ainsi que de possibles élections provinciales et/ou fédérales découlant de nos deux gouvernements minoritaires. Vu le désintérêt marqué de la jeunesse à la politique partisane, il est important de voir au renouvellement de notre démocratie. Ce qui est sûr, c'est que notre mode de scrutin – le calcul électoral si vous aimez mieux – a de graves difficultés d'apprentissage. Voici donc, selon notre analyse, son bulletin final.

Mathématiques 40 %

Notre mode de scrutin est basé sur une addition du nombre de députés élus dans chacune des circonscriptions (125 au total), et ce, indépendamment du % global obtenu par un parti sur le plan national. Un député peut donc avoir été élu avec un faible appui. Par exemple, le candidat du parti X a obtenu 31% des votes, le parti Y 28 %, le parti Z 25 %, les autres partis 13 % et puis 3 % de votes annulés. Le candidat du parti X remporte donc la victoire, même si 66 % des électeurs et des électrices ont voté pour un autre parti !

Histoire 30 %

En 1998, le Parti québécois (PQ) a remporté les élections avec 42,87 % des votes tandis que le Parti libéral (PLQ) se retrouvait dans l'opposition tout en ayant récolté plus de votes que les péquistes avec 43,55 %. Mais voilà, le PQ a fait élire plus de 76 députés contre 48 pour le PLQ. Aux élections de 2003, l'Action démocratique du Québec (ADQ) a récolté plus de 18 % des votes en ne faisant élire que quatre députés sur 125 (3,2 % des sièges). Lors des dernières élections québécoises, Québec solidaire et le Parti vert ont récolté près de 8 % des votes (plus de 297,303) mais sans faire élire un seul député ! Depuis l'instauration de notre système électoral (il y a déjà plusieurs siècles), rares furent les élections qui s'avèrent représenter vraiment la volonté des citoyenNEs.

Une majorité de votes ne comptent pas...



Illustration : Journal UFP, mars 2004

Éthique 15 %

L'assise de notre système de gouvernance actuel est le bipartisme, c'est à dire que le pouvoir politique est toujours partagé entre un parti élu et un parti d'opposition. Au Québec, nous parlons de « bleus » et de « rouges » et au Canada, de libéraux et de conservateurs, et ce, depuis très très très longtemps. Pourtant, notre société a constamment évolué, des idées politiques se sont raffermies (l'écologie par exemple) et des milliers de personnes de cultures différentes participent à la société. La constitution de l'Assemblée nationale est bien loin de représenter ces réalités et encore moins la composition des équipes de ces partis.

La proportionnelle

Une des façons de corriger cette situation est l'instauration d'un mode de scrutin pro-

portionnel. Ce mode de scrutin sert à choisir des députés principalement sur une base idéologique et politique, non sur une base strictement territoriale (comme la pratique actuelle). Avec un mode de scrutin proportionnel, si 8 % de la population vote pour un parti, il sera représenté par environ 8 % des députés, même chose si c'est 15 % ou 40 % du vote. De plus, le mode de scrutin proportionnel pourrait avoir des effets positifs sur la représentation des femmes ainsi que des minorités ethnoculturelles à l'Assemblée nationale et sur l'intérêt de la population face à la politique. Mais pour cela, il faut que la population demande réellement des changements.

Malgré des promesses répétées, le PLQ tarde à changer le mode de scrutin. Pourtant, la proportionnelle est une chance de donner un arrimage neuf entre la population et la politique. Par contre, la démocratie représentative n'est pas une fin en soi ; elle est plutôt un moyen parmi d'autres pour changer la société et agir politiquement. Restent les médias, les associations, les manifestations, le bénévolat, l'éducation populaire, les arts, les modes de vie sains, les comités étudiants, les débats, la participation économique, les choix personnels, (...).



187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Un autre point de vue

PAR YVES LAWLER

Le Tibet et le boycott des Jeux olympiques sont à la une. Avant de distribuer les blâmes, prenons le temps de comprendre la situation.

Un peu d'histoire. Une théocratie féodale s'instaure au Tibet au 11^e siècle. En 1949, les monastères possédaient plus de 70 % des terres, le reste allant aux familles nobles. Les serfs vivaient dans la misère, sans droit à l'éducation et à la santé. « Nous nous souvenons de ces jours heureux » dit le dalaï-lama.

Tiens, voilà la CIA

Le Tibet fait partie de la Chine depuis le 13^e siècle. Washington le reconnaissait jusqu'à 1949. Après la révolution, en 1956, commence la distribution des terres aux paysans. Les féodaux sont mécontents. La CIA prépare un soulèvement, elle entraîne

des Tibétains à la guérilla et au terrorisme. En 1959 elle les lance à l'attaque. C'est un échec, elle évacue le dalaï-lama, lui donne 180 000 dollars par an et à son mouvement, 1,7 million.

Depuis la révolution, la population tibétaine a triplé grâce aux soins de santé. La pratique religieuse est libre, l'enseignement est bilingue et des instituts de tibétologie ont été ouverts. En 1988, 70 % des fonctionnaires étaient d'ethnie tibétaine.

En fait, seule la destruction de l'ordre théocratique a rendu possible l'émergence à grande échelle d'une identité culturelle et nationale tibétaine.

Émeute le 10 mars

James Miles, journaliste sur place, parle non pas de manifestations pacifiques comme nos médias, mais d'une révolte violente bien organisée. Des Tibétains attaquèrent des Chinois et des musulmans. Bilan: 13 morts, 325 blessés, 422 magasins saccagés, 120 maisons détruites, six hôpitaux et sept écoles endommagés. Quel État ne serait pas intervenu fermement ?

Pourquoi ces émeutes de nature ethnique et raciste ? On peut y voir d'une part une action planifiée par la CIA. En février, 40 Tibétains suivaient un entraînement intensif à Dharamshala avec un agent de la CIA en vue d'une action coordonnée en cette année olympique. Signe que les États-Unis considéraient la Chine comme un ennemi stratégique qui doit

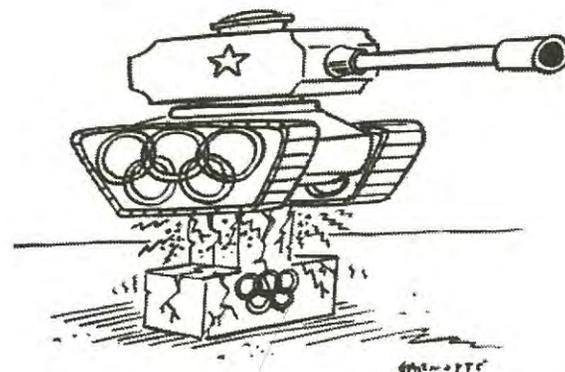
être contenu par une politique de déstabilisation interne. D'autre part, il fallait un terrain fertile. Beaucoup de jeunes Tibétains venus des campagnes manquent de qualification pour obtenir des emplois pris par des Chinois, une situation favorable à un nationalisme xénophobe.

Joue aussi la négation du droit à l'autodétermination des nations à l'intérieur de son territoire chinois et la répression répréhensible de toute manifestation de nationalisme. Mais pour qui se prennent les poli-

ticiens occidentaux pour aller faire la morale, eux qui envahissent les pays à leur guise pour imposer leur politique ?

La situation est complexe et implique des enjeux géopolitiques. Il est déplorable que l'on veuille instrumentaliser les athlètes olympiques pour atteindre les fins des grandes puissances. Souhaitons qu'avant de prendre position, tous s'informent à d'autres sources que nos médias engagés dans une campagne de propagande dont nous parlerons ultérieurement.

Source : Articles dans www.michelcollon.info



Ça ne date pas d'hier selon ce dessin tiré de *Nouvelles CSN* en 1993.

Occupation, développement économique

La difficile relation Chine-Tibet

PAR J.F. MARC DES JARDINS * (extrait d'un article paru dans *Alternatives*, mars 2008)

Émeutes au Tibet. Manifestations contre les Jeux olympiques de Pékin par des Tibétains dans tous les continents. Accusations du gouvernement chinois contre le dalaï-lama. Survol d'une relation houleuse, mais pas toujours acrimonieuse.

Le Tibet a été séparé depuis 1959 en plusieurs provinces par les autorités chinoises. Les politiques de Pékin et des gouverneurs provinciaux déterminent la gestion des populations tibétaines, des ressources locales et du développement culturel, social et économique.

Ces territoires tibétains ont été acquis par la force dans les années 1950. Après avoir passé dix ans sous la terreur de la Révolution culturelle (1966-76), le Pays des neiges est lentement sorti de l'occupation militaire. Une période de reconstruction économique a suivi. En même temps, la liberté de religion a été permise au milieu des années 1980. Mais vers la fin de cette décennie, des émeutes, principalement menées par des moines et des nonnes de la secte du dalaï-lama, ont surpris les autorités chinoises qui ont réagi en stationnant des troupes en permanence. Lors

des récentes manifestations au Tibet contre l'autorité répressive chinoise et les Jeux olympiques, les institutions monastiques bouddhistes étaient au cœur de l'action.

La carotte et le bâton

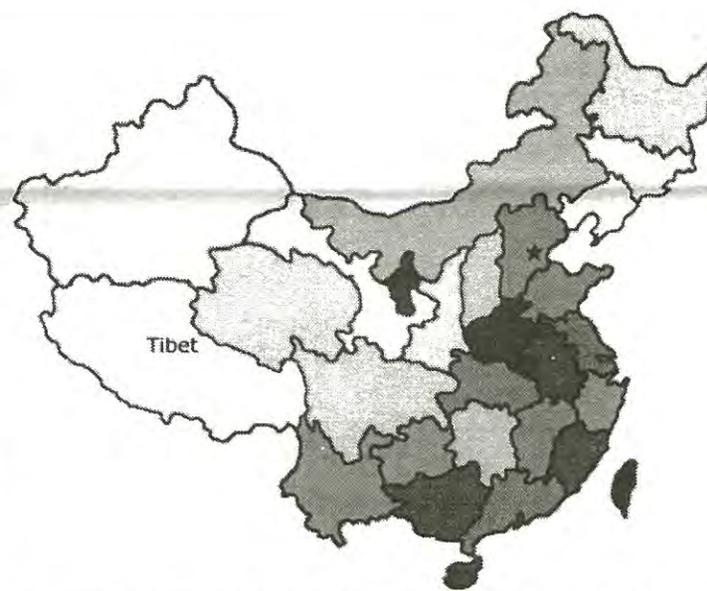
La Chine investit au Tibet non seulement pour des raisons économiques, notamment l'extraction de richesses naturelles, mais aussi pour des raisons politiques. Ainsi, le gouvernement chinois raffermirait son autorité et sa légitimité sur ces territoires de manière concrète comme avec la construction du chemin de fer qui relie Pékin à Lhassa, capitale du Tibet.

Depuis les années 1990, les efforts de développement, qui incluent de nombreux partenariats avec des sociétés étrangères (plusieurs sont canadiennes), ont pourvu les Tibétains d'infrastructures (routes carrossables,

barrages hydroélectriques, communications et autres) qui jusque-là n'avaient jamais existé. Ces efforts n'ont pas été seulement entrepris par le gouvernement central et des sociétés étrangères, mais un grand nombre de particuliers chinois et tibétains y sont aussi engagés. Plusieurs entrepreneurs tibétains en ont grandement profité (contrairement aux dires de critiques de la question tibétaine), surtout dans les régions le long des anciennes frontières sino-tibétaines ou le long des artères menant aux territoires chinois.

Influence du Tibet

Depuis la fin des années 1990, les Chinois sont amoureux du Tibet. Les radios et les télévisions d'État ne cessent de diffuser des séries télévisées, des spectacles de toutes sortes ainsi que des documentaires à l'eau de rose. Des chanteurs tibétains sont devenus très populaires à travers le pays et l'ouverture du Tibet au tourisme a créé un essor économique et culturel sans précédent. Un grand nombre



L'immense territoire de la Chine avec le Tibet à l'extrême ouest.

de Chinois des classes riches et moyennes, en expansion, sont conquis par la mystique du Tibet. Ils y vont pour trouver des maîtres spirituels tibétains. Il n'est plus rare maintenant de voir des lamas tibétains dans les grandes villes de la Chine qui dispensent leurs enseignements spirituels à des disciples chinois ou qui font des affaires pour leurs monastères. Plusieurs temples ont été reconstruits grâce à des fonds supplémentés par ces nouveaux disciples. À la tête des préfectures majoritairement tibétaines, on ne retrouve pas des Chinois placés par Pékin mais, la plupart du temps, des Tibétains natifs de ces régions qui les administrent.

La répression demeure toutefois bien présente au Tibet. Pour maintenir sa mainmise, le gouvernement chinois n'hésite pas, comme partout ailleurs au pays, à utiliser la force et les séances d'endoctrinement idéologique. Les cas documentés de torture et d'abus dans les prisons chinoises sont nombreux et le Tibet ne fait pas exception. Ceux qui ont l'audace de contester l'autorité ou de sympathiser avec le mouvement indépendantiste tibétain sont emprisonnés.

*Professeur adjoint au Département des sciences religieuses de l'Université Concordia à Montréal. Il enseigne les religions chinoises et tibétaines. Il mène des recherches de terrain au Tibet.

Moi pauvre ? Jamais !

PAR FRANCIS POULIN • LA TROVEPE

Dressons un rapide portrait de la réalité étudiante. UnE étudiantE est locataire, travaille à temps partiel dans des emplois atypiques ou saisonniers (souvent au salaire minimum), cumule des dettes, vit avec du crédit, n'est pas syndiqué et a rarement le droit aux couvertures sociales. C'est aussi la réalité d'une majorité de jeunes qui ne sont pas aux études. En fait, c'est la réalité d'une part toujours grandissante (malheureusement) de la population. C'est une réalité de seconde main, de frigo vide, de fin de mois difficile et de casse-tête. Elle est aussi parfois un symbole rayonnant d'entraide, de simplicité et d'humilité. Il ne faut ni la nier ni la craindre. Il faut lutter contre (et pas contre les pauvres) et y trouver des solutions collectives.

Pourquoi ? Parce que la pauvreté n'est pas volontaire. Elle est la conséquence directe d'une mauvaise répartition des richesses et des pouvoirs tant locaux que mondiaux. Il faut agir car la pauvreté n'est pas temporaire. Elle se reproduit dans les inégalités sociales que perpétue l'accumulation de ces richesses et des pouvoirs.

50 % pauvres !

Cinquante % des étudiantEs vivent sous le seuil de la pauvreté. Cet état de fait a des racines et des fondements qui se doivent d'être mis en lumière et changés. La prédominance des prêts étudiants sur les bourses, le dégel des frais de scolarité et l'augmentation des frais afférents (de même que leur existence propre) sont les éléments centraux qui créent cette pauvreté.

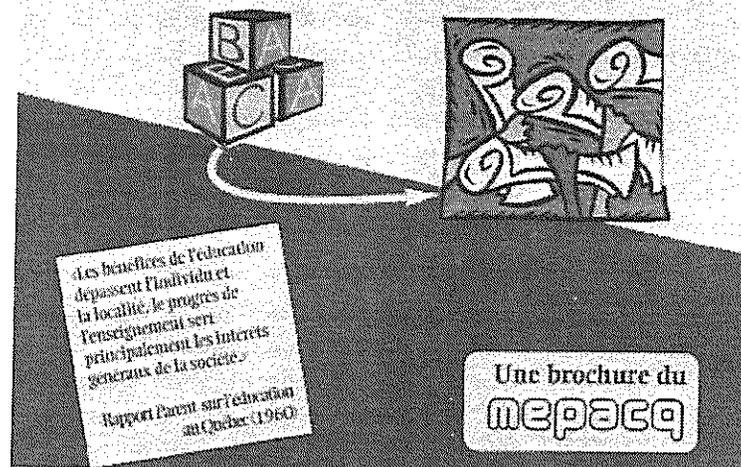
Le comité de l'Organisation des Nations unies (ONU), chargé de l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), a reproché au Canada et à ses provinces, les frais en vigueur, les accusant de créer une discrimination envers les personnes à revenus modestes en augmentant les frais d'études. Pendant que le gouvernement Harper annonce des milliards de surplus et que le gouvernement Charest applique des baisses d'impôts, nous ne pouvons que rester très insatisfaits et mécontents de leur travail en matière d'éducation. Ce gouvernement, fier de sa loi de lutte à la pauvreté, se doit d'appliquer des mesures efficaces selon ses moyens. Et des moyens, il n'en manque pas. De plus, même si les baisses d'impôts profiteraient aux

moins nantis, elles ne peuvent constituer un geste politique responsable en matière de lutte à la pauvreté puisque cela ne fait que restreindre le pouvoir d'agir de l'État sur les causes, qui sont d'ordres sociaux et politiques, de cette pauvreté.

Bon hier, rejeté aujourd'hui

Un gouvernement conséquent face à ses politiques sociales et soucieux du bien-être de sa population, se réjouirait que des organisations sociales, telles vos associations étudiantes, fassent la promotion de mesures qui ont comme perspective de mettre fin à l'enracinement de la pauvreté. Aucun gouvernement ne devrait traiter avec cynisme la lucidité d'une jeunesse qui a le courage d'affirmer – ou plutôt de réaffirmer¹ – le rôle

La gratuité scolaire De la garderie à l'université... au nom de notre droit à l'éducation !



Brochure La gratuité scolaire produite par le MÉPACQ, 2007

Étudier tout en s'appauvrissant : 50 % d'entre eux le font !

essentiel que jouerait un système d'éducation universel, accessible et gratuit dans le développement de l'humanité. Pourtant, c'est avec pareil cynisme qu'est accueillie la participation d'une jeunesse qui démontre, de par sa préoccupation sociale, de l'importance de conserver un tel système à la hauteur de ce qu'il fut rêvé. Il a formé les nombreux êtres engagés et réfléchis que vous êtes et qui seront prêts à relever les défis des années à venir.

« Les bénéfices de l'éducation dépassent l'individu et la localité, le progrès de l'enseignement sert principalement les intérêts généraux de la société. » - tiré du rapport Parent. Le rapport Parent (1964) est un document qui a fait état de la situation de l'éducation dans les années 1960. Son influence a marqué le Québec en créant le ministère de l'Éducation, en remplaçant les collèges par des Collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP), en ajoutant les maternelles aux écoles primaires, en établissant la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans et en facilitant l'accessibilité aux universités.

Être jeune n'a pas d'âge

PAR REGROUPEMENT AUTONOME DES JEUNES

La jeunesse a toujours joué et joue encore un rôle marquant dans les mouvements sociaux qui fourmillent partout à travers le monde. Par contre, elle ne constitue plus ce vaste front qui fut si marquant dans les années 60 et 70 où l'on vit apparaître une myriade de groupes, de coalitions ou d'instances se réclamant de la jeunesse. La jeunesse s'est maintenant quelque peu institutionnalisée, devenant une référence quant à un groupe d'âge, une période entre le statut d'étudiant et celui de parent ou simplement un terme péjoratif pour désigner des différences culturelles.

Pourtant la jeunesse n'a pas d'âge, c'est une posture face à l'histoire. Être jeune, c'est vouloir faire face au changement, à l'échange, à l'échec et ses nombreux apprentissages. Ce n'est pas une clientèle cible. Elle constitue cette force de conviction, ce nécessaire d'espoir face à l'avenir, cette rage de vivre propre à lutter contre l'injustice, la tyrannie, l'oppression et la mort sous toutes ses formes.

Les politiques jeunesse et les structures d'enseignement témoignent très bien de ce chan-

gement cherchant à tout prix à intégrer les jeunes au marché du travail en appliquant des modèles de spécialisation et de professionnalisation. Nous sommes d'accord sur le fait que la population doit se former, mais les élites choisiront la forme (de petits cubes sûrement puisqu'ils sont petits et peu coûteux). Pour ce faire, nous lui appliquerons les forces nécessaires : appauvrissement, discrimination et répression.

Telles furent les mesures discutées lors du 26^e congrès des

jeunes libéraux du Parti libéral du Québec (PLQ) qui s'est déroulé en début d'août à l'Université de Sherbrooke.

Des oublis de règle

Ils parlèrent de tripler les frais de scolarité, de revoir les règles d'association des travailleuses et étudiantEs, de privatiser les systèmes publiques et finalement d'appliquer des mesures environnementales que nous aurions misère à saluer sachant qu'il ne s'agit là que d'un geste électoraliste.

Ils omettaient donc de souligner les surplus budgétaires constants, l'énorme accumulation de profit des entreprises, l'écart grandissant entre les riches et les pauvres et les liens entre la crise alimentaire et le libre-échange. Par ce geste délibéré d'évacuer ces faits injustes, la commission jeunesse



Photo : Francis Poulin

« On ne mourra pas dans votre déluge « Noé » libéral. N'embarquons pas dans leur bateau ! »

qui chapeaute cette aile jeunesse réaffirmerait son rôle de relais idéologique du PLQ, devenant de ce fait les complices de l'entreprise privée et du patronat. Les jeunesse libérales ne sont pas uniques en leur genre puisque les jeunesse péquistes et adéquistes savent elles aussi dresser la table du buffet néolibéral. C'est à cet état de fait que le désir d'autonomie de notre regroupement réfère, bien au-delà d'être un espace reconnu

comme le sont les jeunesse partisans. Nous ne désirons pas nous exprimer au nom de la jeunesse mais désirons plutôt que la population puisse s'exprimer et agir au sein de la société autrement qu'en vendant son temps et sa force de travail à des entreprises ou à des gouvernements qui ne souhaitent pas la disparition des inégalités inhérentes au capitalisme. Le RAJ souhaite que les humains volent de leur propres ailes.

VOUS ET VOS DROITS

Suis-je responsable de ce dégât d'eau ?

Vous êtes locataire dans un immeuble à logements. Un après-midi, vous décidez de faire la lessive. Malheureusement, votre laveuse brise durant votre absence et votre voisine d'en bas subit un dégât d'eau à la suite du déversement de votre laveuse. Êtes-vous responsable des dégâts ?

Les faits :

Le 20 août 1999, une locataire fait sa lessive. Sa machine à laver a été achetée neuve en 1993. Elle décide de quitter son appartement lors de la troisième brassée alors que le premier cycle est déjà complété. À son retour, elle remarque que l'eau sort de la cuve de sa laveuse. À la suite de ce déversement, sa voisine d'en bas subit un important dégât d'eau. La locataire est donc poursuivie en dommages et intérêts à titre de propriétaire de la machine à laver. Elle nie sa responsabilité et soutient qu'elle n'a pas commis d'imprudence en quittant son appartement alors que sa laveuse était en marche. De plus, elle allègue qu'elle n'a jamais eu de problèmes avec sa laveuse avant l'événement en question.

Le litige :

La locataire a-t-elle commis une faute en quittant son appartement alors que sa laveuse était en marche ?

La décision :

L'action en dommages et intérêts est rejetée.

Les motifs :

Il existe, en droit, une présomption de faute à l'endroit de la locataire propriétaire du bien à l'origine des dommages. Pour se dégager de cette présomption, elle doit prouver qu'elle n'a commis aucune faute. Le fait qu'elle ait quitté son appartement alors que sa laveuse était en marche ne constitue pas en soi une faute. Elle n'avait aucune raison de croire que sa machine à laver était défectueuse et allait causer un dommage. En effet, cette dernière avait bien fonctionné toute la journée. Le juge en vient à la conclusion qu'il s'agit d'un accident qui était impossible à prévoir. Celui-ci souligne que les développements technologiques ont permis la fabrication d'appareils qui peuvent fonctionner sans que la personne soit présente. Comment peut-on prétendre que le seul fait de ne pas être présent au moment où la laveuse fonctionne, engendre la faute de la locataire ? Comme la locataire a agi comme toute personne prudente et diligente en pareille circonstance, elle n'est donc pas responsable des dommages causés par le déversement de sa laveuse.

Références : Axa Assurances inc. c. Charest, Cour supérieur (C.S.) Saint-Maurice 410-17-00077-003, 2001/11/28, Juge : Raymond W. Pronovost (J.E. 2002-98; www.jugements.qc.ca)
Axa Assurances inc. c. Charest, Cour d'appel (C.A.) Québec

PAR M^{re} ANDRÉ COLLARD • Centre communautaire juridique de l'Estrie / 819-563-6122

Récupération de lunettes usagées



Le Club Lions du Sherbrooke Métro, en collaboration avec Optométristes sans frontières, récupère les lunettes usagées, les lunettes de soleil et les étuis à lunettes dont vous n'avez plus besoin. Après les avoir inspectées et classées, ces lunettes seront distribuées à des personnes dans des pays sous-développés.

Nouveau Regard (APHVE/819-566-4848), juillet 2008

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

La Loi sur les normes du travail

La loi 58 crée des inégalités

PAR MANON BRUNELLE • ILLUSION-EMPLOI

En décembre 2007, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 58 modifiant la Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés.

Ce projet de loi permet à des personnes de pouvoir s'absenter de leur travail sans salaire, pour une période pouvant aller de 52 à 104 semaines selon le cas : le salarié victime d'un acte criminel ; le salarié dont l'enfant ou le conjoint décède à la suite d'un acte criminel ; le salarié dont l'enfant mineur est victime d'un acte criminel et qui a subi un grave préjudice ; le salarié dont l'enfant ou le conjoint s'est suicidé ; le salarié dont l'enfant mineur est porté disparu.

Un grand pas a été fait

Cette loi est un grand pas pour les personnes vivant un tel drame. Ce projet de loi a été salué par les associations défendant le droit des victimes d'actes criminels et les regroupements œuvrant pour la prévention du suicide qui revendiquaient une meilleure protection en matière de droit de s'absenter.

« Lorsque des personnes sont plongées dans un état de souffrance ou de détresse qui les empêche de vaquer à leurs activités normales, il est légitime

qu'elles puissent avoir l'assurance de conserver leur emploi. Le geste que nous avons posé en est un de compassion qui pourra donner, et je le souhaite, un peu de répit aux personnes éprouvées par de tels événements » a conclu Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans son communiqué de presse...

Nous sommes heureux de ces modifications à la Loi sur les normes du travail pour les personnes concernées afin de les aider à traverser cette pénible épreuve qui les afflige.

Toutefois, nous déplorons que la compassion du ministre n'ait pas touché les personnes atteintes de maladie et qu'il n'ait pas profité de ce moment privilégié pour revoir le droit d'absence en cas de maladie.

Actuellement, la loi garantit le droit à une absence pour un congé de maladie d'un maximum de 26 semaines sur 12 mois. Ce qui veut dire qu'une personne gravement malade, comme une personne atteinte de cancer par exemple, peut s'absenter 26 semaines dans un

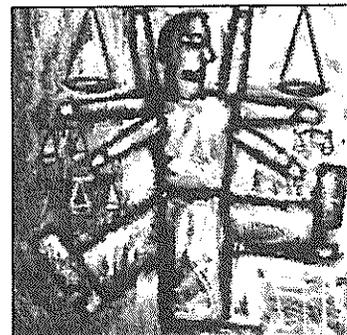


Illustration : LDL, hiver 1997

À la recherche de la justice

an pour recevoir des traitements, se rétablir et s'organiser. Au-delà de ce délai, elle n'aura plus aucun recours en cas de congédiement. Dans bien des cas, la personne atteinte de maladie a besoin de plus de temps. Elle vit aussi des événements traumatisants et ses capacités de même que la qualité de sa prestation au travail sont affectées.

Un autre grand pas reste à faire

Notre déception est grande et notre questionnement aussi. Qu'est-ce qui a empêché le ministre d'aller de l'avant ? Est-ce tout simplement un oubli ? La conséquence est énorme pour les personnes gravement malades qui se battent pour guérir et qui doivent se battre pour conserver leur emploi et leurs droits...

Société canadienne des postes : dérèglementation des services postaux

La FTQ Estrie dénonce le gouvernement de Stephen Harper qui veut déréglementer les services postaux pour favoriser l'entreprise privée.

Le président du Conseil régional FTQ Estrie, Daniel Proulx dénonce le gouvernement qui a décidé de ne pas tenir d'audience publique à ce sujet, donnant peu de temps aux utilisateurs pour leur permettre de réagir en déposant des mémoires pour expliquer pourquoi le service postal est important et quel avantage on y retrouve.

Perdre un seul emploi, c'est déjà trop

Il se questionne sur l'empressement du gouvernement à vouloir déposer un projet à la Chambre des communes, la Société canadienne des postes ayant fait de bons profits en 2007, soit plus ou moins 250 millions de dollars. Pourquoi

vouloir se départir d'un service qui procure des emplois de bonne qualité à des milliers de travailleuses et de travailleurs canadiens ? Le Conseil régional s'objecte fortement à ce projet de dérèglementation car perdre un seul emploi, c'est déjà trop !

Source : Conseil régional FTQ Estrie

ENTRÉE LIBRE

Le journal communautaire *Entrée Libre* est à la recherche de personnes désirant s'impliquer bénévolement dans son équipe de rédaction. Se joindre à l'équipe, permet de soutenir les valeurs de justice sociale et de paix prônées par le journal.

Contactez-nous au
819 821-2270

entree@aide-internet.org

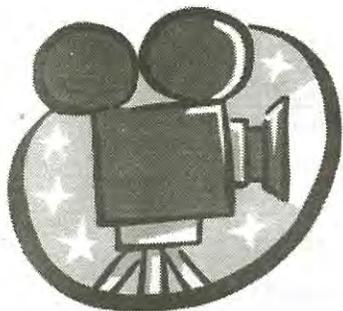
■ Entrée Libre • août 2008 • 7

À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

Rencontre publique d'information
chaque mercredi soir à 19 h

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org « Actif depuis 1980 » 819 566-5811



« Un été sans point ni coup sûr »

réalisé par Francis Leclerc

Leçons d'apprentissage

PAR YANICK BILODEAU

Été 1969. Les Américains envoient les premiers hommes sur la lune. Au même moment, ils s'embourbent dans la guerre du Vietnam. Au Québec, c'est la première saison des Expos à Montréal, au fameux Parc Jarry. Des jeunes hommes se laissent pousser les cheveux, comme les filles. Oui, les temps changent...

« Un été sans point ni coup sûr » suit les aventures de Martin, un jeune d'une douzaine d'années qui rêve d'intégrer l'équipe de baseball locale, les Aristocrates, et qui apprendra bien des choses cet été-là. Il vivra alors un moment déterminant dans ce difficile passage à l'adolescence. Notre héros rêveur va prendre conscience que rien n'est acquis d'avance et qu'il faut travailler fort dans la vie pour parvenir à ses fins et aller jusqu'au bout de ses rêves. Refrain connu mais avec une partition qui demeure tout de même originale.

Touches d'humour et couleurs saturées

Ce nouveau film de Francis Leclerc, de facture grand public, est dans un tout autre registre que ses précédents (*Mémoires affectives* et le plus discret *Une jeune fille à la fenêtre*, 2001). Ancré dans la tradition de la comédie dramatique familiale, le film plaira sans doute autant aux enfants qu'à leurs parents, qui apprécieront la justesse de la reconstitution de l'époque.

La mise en images est époustouflante : belles teintes saturées qui donne l'impression que le film a réellement été tourné en 1969. Des archives d'époque se mêlent aux images évoquant les films familiaux maison tournés en super 8. Avec Steve Asselin comme directeur photo, ce n'est pas surprenant.

Le jeu des acteurs n'est pas en reste. Le jeune Pierre-Luc Funk (Martin) interprète de façon admirable son rôle de mordu de baseball. Confier un premier rôle à un enfant est toujours crucial. Leclerc a réussi ici son pari. L'histoire est racontée du point de vue de Martin, qui assume de ce fait la fonction de narrateur. Ses commentaires ironiques, notamment sur son père, font sourire. Patrice Robitaille, qui campe Charles, son père, joue également juste, sans vraiment soulever de vagues. Peu intéressé par le baseball, il tente de se rapprocher de son fils en dirigeant une équipe de recalés. Un véritable contre-emploi pour cet habitué des rôles de trentenaires immatures (les *Invincibles*, entre

autres). Dans son rôle de mère complice et de femme en quête d'autonomie, Jacinthe Laguë est aussi rafraîchissante. Roy Dupuis s'en tire plutôt bien dans la peau de l'entraîneur intransigeant des Aristocrates. Est-ce une métaphore du conflit au Vietnam ? Sa sévérité envers ses jeunes protégés, son arrogance, m'amène à faire ce rapprochement. Une partie de baseball perçue telle une guerre entre deux camps ennemis ? Ou simplement le souvenir de Roméo Dallaire que Dupuis a déjà interprété...

En 1969, tout était vraiment beau ?

Le scénario met d'ailleurs en parallèle la petite histoire de l'été 1969 de Martin et la grande, tour à tour réjouissante et angoissante. À ce propos, la très belle scène d'ouverture, magistralement filmée, présente une vision admirable de l'imaginaire d'un gamin contaminé par les événements tragiques de cette période. La séquence du rêve symbolise à merveille les angoisses

que les images de guerre télévisée peuvent susciter chez un jeune de 1969...

Le cinéaste pose un regard tendre, sensible et humoristique sur l'époque et ses personnages. Sa démarche n'est pas exempte de défauts. Il semble que Leclerc et son scénariste Marc Robitaille, aient voulu aborder dans leur film tous les aspects sociaux-culturels incontournables de cette époque. C'est ainsi qu'est évoquée l'émancipation des femmes (avec le personnage de l'épouse de Charles) ; la jeunesse contestataire et les mœurs libérées (évoquant de Woodstock, scène du party) ; et le personnage du mystérieux voisin communiste. Bien sûr, ces détails servent le fond de l'histoire. Tout comme

les chansons à succès de la trame sonore, ils sont sans doute nécessaires pour ancrer le film dans l'époque. La société change, pour le plaisir des uns, l'incompréhension des autres (Charles, par exemple). Mais l'étalage m'apparaît un peu trop didactique.

L'originalité réside dans le fait que le film évite les clichés du récit épique de jeunes passant de zéros à héros, l'espace d'un été. Le commentaire social est aussi très pertinent. Il est clair que le nom de l'équipe que Martin rêve d'intégrer n'a rien d'innocent... Ce film est typique du *feel-good movie*. Son titre est également bien trouvé. Restez à la fin, le générique et la musique qui l'accompagnent en valent la peine !

Fête de l'eau le 24 août

L'EauRAJ prendra le départ

C'est en respect envers les peuples autochtones qui nous ont précédés, en respect avec la nature et par souci de vouloir léguer une terre libre et propre que le Regroupement autonome des jeunes (RAJ) a décidé de participer à la Fête de l'eau en prenant la rame lors de la compétition de bateaux-dragons* du 24 août.



La poupe de l'EauRAJ, notre bateau, se frayera un chemin entre les entreprises et les banques pour s'opposer à la pollution de l'eau et à sa privatisation en réclamant haut et fort une eau propre, accessible et libre de tout profit. Pour ce faire, il nous faut faire présence massivement lors de la Fête de l'eau pour supporter l'EauRAJ dans sa course pour la décroissance !

*Les origines du bateau-dragon remontent à la même époque que la Grèce antique et des tout premiers Jeux olympiques (des centaines d'années avant J-C). En Chine, sur les rives du Yangzi Jiang, vers le début de la saison des grandes chaleurs et des épidémies, on célébrait par un rite, le réveil du très vénéré dieu dragon en hibernation, maître des rivières et des mers, faiseur de nuages et de pluie afin d'assurer des récoltes abondantes et de conjurer les maladies. Ce rite incluait des combats où la noyade de certains participants était considérée comme un sacrifice. Une légende raconte que Qu Yuan, poète et ministre estimé, se suicida pour protester contre la corruption de son époque. Depuis ce jour, il est de coutume de commémorer cette tragédie par des courses de bateaux-dragons.

Source : Francis Poulin pour le RAJ



Photo : Le Tremplin

Ballades et douceurs

Salle Le Tremplin
97, rue Wellington Sud
Vendredi 29 août à 20 h 00

Alexandra (guitare et chant) et Amaryssa (piano) sont deux jeunes filles de 12 ans passionnées de musique. Leur répertoire comprend des pièces tirées de plusieurs styles musicaux dont le groupe Kaïn en passant par Tryo et Diane Dufresne.

Charles Fournier, responsable de la communication, 819-565-4141, poste 105

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

ENTRÉE LIBRE

Le Fait Out

chocolaterie | pâtisserie

90 rue Alexandre, Sherbrooke J1H 4S6

819.791.4203